

UNITE, lève un financement bancaire de 27 M€ pour la construction d'une volière PV de 29 MWc

Le site qui accueillera une volière photovoltaïque est un élevage de faisans, situé à Loury, dans le département du Loiret (45). Cette exploitation était équipée d'une ancienne volière, constituée de filets soutenus par des mâts en bois, sur plus de 40 ha. Dans le cadre du projet photovoltaïque, conçu par UNITE en collaboration avec l'éleveur, UNITE construit une volière photovoltaïque, couverte en partie par des panneaux photovoltaïques et en partie par des filets, solidement fixés aux structures support des panneaux.

Cette solution apporte plusieurs avantages à l'exploitation d'élevage : la structure de la nouvelle volière est très solide et résistante aux vents forts. Cette solidité permet, en effet, d'empêcher fermement l'intrusion d'oiseaux migrateurs pouvant être porteurs de maladie. Les zones d'ombres créés sous les panneaux photovoltaïques améliorent le confort animal d'été et le loyer payé par UNITE à l'éleveur pendant au moins 30 ans constituera une ressource financière stable et durable. « UNITE a bien pris en compte mes contraintes d'éleveur dans la conception des volières. Ils m'ont toujours bien tenu informé tout au long du développement du projet. C'est efficace et rassurant » apprécie Jessy Laurent, propriétaire exploitant de l'élevage de Loury. « Les éleveurs plébiscitent ce concept de volières photovoltaïques, ils en sont de véritables ambassadeurs au sein de la profession » souligne Xavier Permingeat, Directeur d'activité chez UNITE.

Synergie entre une activité d'élevage et la production d'électricité

« Le financement bancaire de ce projet est apporté par la BPCE ENERGECO et BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE, pour un montant de 27 M€, sur une durée de 23 ans » précise Simon Duhamel, Directeur Administratif et Financier d'UNITE. « La construction vient de commencer pour une mise en service vers août 2025 » ajoute Maxime Gonzalez, Directeur des opérations d'UNITE. Cette centrale PV produira environ 32GWh/an, ce qui correspond à l'énergie électrique hors chauffage consommée par plus de 14 000 personnes.

« Nos volières photovoltaïques illustrent bien la synergie, qui peut réellement être créée entre une activité d'élevage et la production d'électricité photovoltaïque. Non seulement les panneaux photovoltaïques ne portent pas atteinte à l'activité d'élevage, mais ils la renforcent, par des services utiles et des revenus réguliers et sécurisants » conclut Stéphane Maureau, DG d'UNITE.